



Suma® Light

Liquide pour lavage de vaisselle manuel

Révision: 2022-08-17

Version: 04.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Suma® Light
Liquide pour lavage de vaisselle manuel

FDS #: MS0801126

Utilisation recommandée:

- Détergent pour le lavage manuel de la vaisselle
- Détergent
- Industriel/Institutionnel
- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171
---	--

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques

Pas nécessaire.

mis en garde :

Pas nécessaire.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué 1:800

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Dodécylbenzene sulfonate de sodium	25155-30-0	3 - 7%
Éthersulfate sodique de lauryle	68585-34-2	1 - 5%
Sulfate de magnésium	7487-88-9	0.5 - 1.5%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

Par voie cutanée: Rincer abondamment à l'eau. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Aucun à notre connaissance.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Protection individuelle

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Melting point/freezing point (°C): Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 1.03 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200.1 °F > 93.4 °C

Viscosité: 120 mPa.s

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0.4 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé **- inférieure:** indéterminé

Couleur: Transparent , de Vert à Jaune

Odeur: Agrumes

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.03

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

pH: ≈ 6

La corrosion des métaux: Non corrosif

pH de la solution diluée ≈ 6.21

Point d'éclair de la dilution: > 200.1 °F > 93.4 °C

% COV par poids dse la dilution d'emploi: 0 %

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Pas d'information disponible.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >2000

(ETA) - par voie cutanée >2000

(mg/kg):

(ETA) - par inhalation des gaz >20000

(mg/l):

aiguë (ETA) - par inhalation des >20

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des >20

vapeurs (mg/l):

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi Non réglementé

RCRA (produits dilués):

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Ce produit n'est pas réglementé pour le transport.

Description du connaissance DOT (voieNON RÉGLEMENTÉ
terrestre)

Description du voie maritime NON RÉGLEMENTÉ
connaissance

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA

DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.
Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Dodécylbenzene sulfonate de sodium	25155-30-0	X	X	X	X
Éthersulfate sodique de lauryle	68585-34-2	-	-	-	-
Sulfate de magnésium	7487-88-9	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	X	X	X	-
Hydroxide de sodium	1310-73-2	X	X	X	X

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ (kg)	Section 313
Dodécylbenzene sulfonate de sodium	25155-30-0	3 - 7%	1000		

Clean Air Act/Clean Water Act**Réglementation Canadienne**

Composant(s)	CAS #	NPRI
Alcool éthylique	64-17-5	X

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 1

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2022-08-17

Version: 04.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.